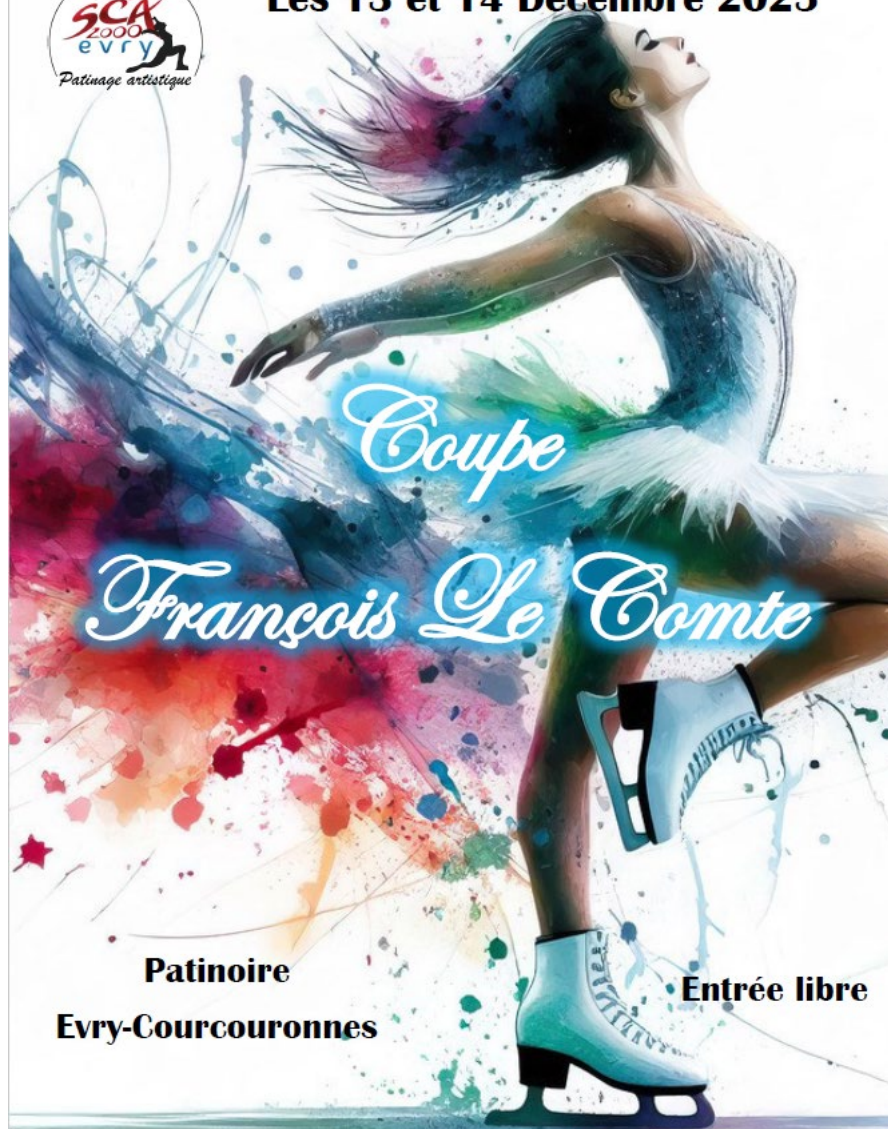




Les 13 et 14 Décembre 2025



**Patinoire
Evry-Courcouronnes**

Entrée libre

ON AIR
ORIGINAL FITNESS



NOVOTEL
EVRY-COURCOURONNES
HOTEL & CONFERENCE



Evry
COURCOURONNES



FFC
FEDERATION FRANCAISE
DE FOOTBALL

Essonne
DEPARTEMENT

Grand Paris Sud



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

c/sec



**Evry
COURCOURONNES**

Mesdames, Messieurs les Présidents de Club,

L'ensemble des membres du bureau et les entraîneurs du Club SCA2000 Patinage d'Évry-Courcouronnes ont le plaisir de vous inviter à participer à :

La COUPE FRANÇOIS LECOMTE

COMPETITION REGIONALE

qui se déroulera le samedi 13 et dimanche 14 décembre 2025
à la Patinoire François Lecomte
Allée de l'Agora
91000 Évry-Courcouronnes

Cette compétition de patinage artistique est ouverte aux clubs affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace, sous l'égide de la FFSG et de la Ligue Île-de-France de Patinage Artistique.

Elle est réservée aux patineurs de la Filière :

Filière Régionale : R3 A, B, C - R1/R2 – Adultes

Catégories Dames et Messieurs : Babys Poussins - Benjamins - Minimes - Novices - Juniors/Seniors – Adultes toutes catégories

A noter que :

La R3 ne contient qu'une seule catégorie Minimes/Novices.

La catégorie babys n'est concernée que par la filière régionale R3C

Ainsi qu'aux patineurs de la zone IDF – Centre :

Filière Fédérale : Novices – Juniors – Seniors (Dames – Messieurs)

Filière Nationale : Poussins – Benjamins – Minimes

Elle est support de médailles jusqu'à la pré-bronze.

Vous trouverez ci-joint toutes les informations utiles pour votre inscription :

- Renseignements généraux (dates, modalités d'inscription, ...)
- Bulletin d'inscription

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous présentons nos sportives salutations.

L'équipe de la section patinage SCA 2000 EVRY

DATES à RETENIR

Date limite d'inscription Mercredi 5 novembre 2025
Date limite de réception du règlement Mercredi 12 novembre 2025
Musique Mercredi 3 décembre 2025
Tirage au sort Dimanche 7 décembre 2025
Compétition Samedi 13 et dimanche 14 décembre 2025

CATEGORIES et FILIERES

Filière Régionale : R3 A, B, C - R1/R2 – Adultes

Catégories Dames et Messieurs : Babys Poussins - Benjamins - Minimes - Novices - Juniors/Seniors – Adultes toutes catégories

A noter que :

La R3 ne contient qu'une seule catégorie Minimes/Novices.

La catégorie babys n'est concernée que par la filière régionale R3C

Filière Fédérale : Novices – Juniors – Seniors (Dames – Messieurs)

Filière Nationale : Poussins – Benjamins – Minimes

REGLEMENT ADMINISTRATIF

- Les patineurs devront être en possession, **le jour de l'inscription**, d'une licence compétition ou d'une extension en patinage artistique délivrée par la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) pour la saison 2025-2026. Attention, aucune inscription pour des patineurs non licenciés ne pourra être acceptée.
- Les compétiteurs s'engagent à respecter les horaires et devront être présents à la patinoire 45 minutes avant le début des épreuves, ce temps d'avance peut être maintenu dans le déroulé de la compétition.
- Le club organisateur assurera un accueil à l'entrée de la compétition. Les patineurs participants et les officiels sont invités à se faire enregistrer dès leur arrivée sur le site.
- Les clubs s'attacheront à tenir à jour les feuilles de contenus de programmes de leurs patineurs en saisissant les éléments sur le site de la CSNPA au plus tard 14 jours avant le début de la compétition.
- Le club organisateur ou les organisateurs de la compétition déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommages survenus à l'encontre des patineurs ou officiels les accompagnants. Les patineurs, leurs familles et encadrants assument tout risque de préjudice moral ou corporel en rapport avec la compétition et renoncent à engager toute poursuite à l'encontre du club organisateur ou de ses dirigeants.
- Les réclamations sont définies et réglementées par le règlement général des officiels d'arbitrage.

- Les personnes participant à une compétition doivent respecter les règles et dispositions applicables, descriptions d'activités, charte d'éthique, codes et autres règles de conduite prescrite par la FFSG.
- Les patineurs qui prennent part à une compétition et leurs accompagnateurs sont tenus d'obéir aux instructions des officiels d'arbitrage en charge de la compétition.

Les musiques devront être envoyées à l'avance par mail à competitionpatinage.sca2000@gmail.com en pièce jointe ou à l'aide d'un lien de téléchargement pour plusieurs fichiers (Ex : wetransfer) au plus tard le **3 décembre 2025**.

Le nom des fichiers musicaux dans cet e-mail doit être au format :

Division Catégorie Sexe NOM Prénom (Ex : R2 Novice Messieurs DEGLACE Axel.mp3).

Néanmoins le patineur devra prévoir un support numérique (clé USB, téléphone, tablette, ...) avec la seule musique de son programme.

REGLEMENT TECHNIQUE

- **Pour toutes les catégories : Règlement CSNPA 2025 - 2026**
- Lors de la compétition, les licences peuvent être demandées.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

Le nombre de participants par club n'est pas limité. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les inscriptions dès que le nombre de 180 programmes sera atteint.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée et nous appliquerons les priorités suivantes :

1. Régionales et adultes Ligue IDF
2. Régionales et adultes autres ligues
3. Filière fédérales IDF
4. Filière nationale IDF

Pour que les inscriptions soient considérées complètes, les clubs doivent remplir avec précision le formulaire joint au présent règlement et indiquer clairement le nom, prénom et coordonnées du correspondant chargé des inscriptions dans leur association.

Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du règlement financier. Le non-paiement intégral des inscriptions entraînera la désinscription des patineurs du club concerné. Les droits versés restent définitivement acquis au club organisateur. **Aucun remboursement** ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical).

Les forfaits sont à signaler dès leur connaissance au club organisateur par mail.

La liste des patineurs devra nous parvenir avant le **5 novembre 2025** :
par mail : competitionpatinage.sca2000@gmail.com

Le montant de l'inscription est fixé à 47 euros par participant.

Le règlement est à adresser avant le 12 novembre 2025 :

par virement bancaire sur le compte suivant en précisant le nom de votre club :

Bénéficiaire : **SCA 2000 Patinage Artistique**
- Banque : **LCL**
- IBAN : **FR50 3000 2069 7000 0007 9317 L42**
- BIC : **CRLYFRPP**

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Anne-Claire LOUVET Présidente de la section patinage SCA 2000 Evry

Tél : 06 87 38 00 27

Email : scasurglace@gmail.com

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Didier MANAUD, entraineur

Tél. : 06 89 43 84 85

Email : didier.manaud@gmail.com

RESTAURATION

Le bar de la patinoire sera ouvert afin de permettre aux compétiteurs et aux accompagnateurs de se restaurer.

ACCES A LA PATINOIRE

En transport en commun RER D gare Évry Courcouronnes

PARKING

- Avant 9h :

* parking patinoire payant

* parking du tribunal de grande instance (rue des Mazières) puis passage à pied par tribunal commerce, prud'hommes (rue de la patinoire).

- A partir de 9h par le centre commercial EVERY 2 parking gratuit (entrée parking souterrain au niveau du Mc Donald)